

Aide à l'acquisition d'un vélo électrique par Rambouillet Territoires

Forte de son engagement à promouvoir l'usage des mobilités douces sur son territoire, la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires développe une politique de mobilités en faveur du vélo et propose une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf.

Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités douces, la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires propose une aide de 150 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf (VAE).

Cette initiative vise à encourager l'usage du vélo au quotidien et à faciliter la transition vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement.

Qui peut en bénéficier?

- ✓ Résider sur le territoire de Rambouillet Territoires
- ✓ Acheter un VAE neuf auprès d'un professionnel

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

05-11-2025 08:34

https://www.rt78.fr/aide-lacquisition-dun-velo-electrique-par-rambouillet-territoires



✓ Faire une demande dans les 2 mois suivant l'achat

Comment faire votre demande?

► Envoyez votre dossier complet par mail à mobilite@rt78.fr ou par courrier à :

Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires 22 rue Gustave Eiffel - ZA Bel Air - BP40036 - 78511 Rambouillet Cedex

Retrouvez tous les détails et les pièces justificatives à fournir dans la rubrique ci-dessous :

Document à télécharger

- Dossier de demande d'aide (PDF, 151.65 Ko)
- ► Annexe au règlement d'attribution (PDF, 151.95 Ko)
- ▶ Attestation d'engagement du bénéficiaire (PDF, 149.72 Ko)
- ▶ Reglement d'attribution de l'aide a l'achat d'un velo a assistance electrique (VAE) neuf (PDF, 1000.67 Ko)

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

05-11-2025 08:34